



1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise A.R.T.S. - SIREN : 512667114																	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐									
								Exercice N clos le 31/12/2025									
								Net									
								Brut		Amortissements, provisions							
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0				0				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement							AB	0		AC	0		0		
		Frais de développement							CX	0		CQ	0		0		
		Concessions, brevets et droits similaires							AF	0		AG	0		0		
		Fonds commercial (1)							AH	0		AI	0		0		
		autres immos incorporelles							AJ	0		AK	0		0		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							AL	0		AM	0		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains							AN	0		AO	0		0		
		Constructions							AP	0		AQ	0		0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels							AR	0		AS	0		0		
		Autres immos corporelles							AT	132 594		AU	64 530		68 064		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes							AV	0		AW	0		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations							CS	0		CT	0		0		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							CU	0		CV	0		0		
		Créances rattachées à participations							BB	0		BC	0		0		
		Autres titres immobilisés							BD	0		BE	0		0		
		Prêts							BF	0		BG	0		0		
Autres immobilisations financières							BH	24 750		BI	0		24 750				
Total (II)								BJ	157 344		BK	64 530		92 814			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements							BL	0		BM	0		0		
		En cours de production de biens							BN	0		BO	0		0		
		En cours de production de services							BP	0		BQ	0		0		
		Produits intermédiaires et finis							BR	0		BS	0		0		
		Marchandises							BT	0		BU	0		0		
		Avances et acomptes sur commandes							BV	0		BW	0		0		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)							BX	710 368		BY	22 333		688 034		
		Autres créances (3)							BZ	279 134		CA	0		279 134		
		Capital souscrit appelé, non versé							CB	0		CC	0		0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)							CD	0		CE	0		0		
		Disponibilités							CF	0		CG	0		0		
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)							CH	3 810		CI	0		3 810		
Total (III)							CJ	993 312		CK	22 333		970 979				
Frais d'émission d'emprunt (IV)							CW	0				0					
Primes de remboursement des emprunts (V)							CM	0				0					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)							CN	0				0					
Total général (I à VI)								CO	1 150 656		1A	86 863		1 063 793			
(1) Droit au bail				0		(2) à moins d'un an		CP		24 750		(3) à + d'1 an		CR		0	
Clause de réserve de propriété - immob.				0		stocks				0		créances				0	



2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise [A.R.T.S. - SIREN : 512667114]					Néant ☐		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 80 000)			DA	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC	0		
	Réserve légale (3)			DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF	0		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ 0)	DG	199 222		
	Report à nouveau			DH	-92 002		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	56 277		
	Subventions d'investissement			DJ	0		
	Provisions réglementées			DK	0		
	TOTAL (I)			DL	243 998		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	
Avances conditionnées			DN	0			
TOTAL (II)			DO	0			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0		
	Provisions pour charges			DQ	0		
	TOTAL (III)			DR	0		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0		
	Autres emprunts obligataires			DT	0		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	55 531		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	5 348		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	386 755		
	Dettes fiscales et sociales			DY	370 783		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0		
	Instrument financier à terme			D1	0		
	Autres dettes			EA	1 378		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0		
TOTAL (IV)			EC	819 795			
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation			ED	0			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 063 793			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	819 795	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	15 020	



5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>										Néant ☐							
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0	
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0	
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	4 700	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport								KY	61 633	KZ	0	LA	76 568		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	6 572	LC	0	LD	689		
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0	
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0	
										TOTAL III	LN	72 905	LO	0	LP	77 257	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0	
	Autres participations										8U	0	8V	0	8W	0	
	Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0	
	Prêts et autres immobilisations financières										1T	22 250	1U	0	1V	16 750	
										TOTAL IV	LQ	22 250	LR	0	LS	16 750	
Total général (I + II + III + IV)										ØG	95 155	ØH	0	ØJ	94 007		
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
														Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0		
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	4 700		
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	120 633		
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	7 261		
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0		
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	
										TOTAL III	IY	0	NG	0	NH	132 594	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	
	Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	0	
	Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	24 750	
										TOTAL IV	I3	0	NJ	0	NK	24 750	
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	157 344		



5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2026

**ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.R.T.S.						Néant ☐	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. Industriels	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	TOTAUX	0	0	0	0	0	0
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						0	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	0
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	0
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							



6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	1 928	QE	998	QF	0	QG	2 925		
	Matériel de transport					QH	18 181	QI	37 028	QJ	133	QK	55 076		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	5 889	QM	639	QN	0	QO	6 528		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	25 998	QV	38 665	QW	133	QX	64 530		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	25 998	ØP	38 665	ØQ	133	ØR	64 530		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9	0	Z8	0		
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP	0	SR	0		



7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>										Néant ☐	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0		
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0		
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0		
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0		
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4F	0	4G	0	4H	0		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0		
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0		
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	0	5H	0	5J	0	5K	0		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0		
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
- corporelles			6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
- titres mis en équivalence			Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
- titres de participations			9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
- autres immobilisations financières			Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0		
Sur comptes clients		6T	0	6U	22 333	6V	0	6W	22 333		
Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0		
TOTAL III		7B	0	TY	22 333	TZ	0	UA	22 333		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	22 333	UC	0	UD	22 333		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	22 333	UF	0					
	- financières		UG	0	UH	0					
	- exceptionnelles		UJ	0	UK	0					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	0		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme
par le PRESIDENT

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice



8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	24 750	UV	24 750	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	69 064	69 064		0	
		Autres créances clients				UX	641 303	641 303		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	ZI	0	0	
		Personnel et comptes rattachés				UY	0	0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	8 072	8 072		0	
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			VM	0	0		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée			VB	168 662	168 662		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0	0		0	
			Divers			VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	19 338	19 338		0	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	83 062	83 062		0	
		Charges constatées d'avance				VS	3 810	3 810		0	
TOTAUX						VT	1 018 062	VU	1 018 062	VV	0
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1	2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0	0		0		0		
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0	0		0		0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine	VG	15 020	15 020		0		0	
			à plus d'1 an à l'origine	VH	40 511	40 511		0		0	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0		0		0		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	386 755	386 755		0		0		
Personnel et comptes rattachés			8C	16 550	16 550		0		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 842	1 842		0		0		
État et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	8E	9 451	9 451		0		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	340 974	340 974		0		0	
			Obligations cautionnées	VX	0	0		0		0	
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 966	1 966		0		0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0	0		0		0		
Groupe et associés (2)			VI	5 348	5 348		0		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 378	1 378		0		0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ	0	0		0		0		
Produits constatés d'avance			8L	0	0		0		0		
TOTAUX				VY	819 795	VZ	819 795	0		0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	5 354	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		5 348	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	57 570						



9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : [A . R . T . S .]				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le [31/12/2025]		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	56 277	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	0		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	0	XE	0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	0				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0	XW	9 869		
	Amendes et pénalités		WJ	9 869	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	0		
	Impôt sur les sociétés								I7	9 451		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0	K7	0	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	0		
				- imposées au taux de 0%					ZN	0		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN	0		
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ	0	
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8	0				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	0	
TOTAL I										WR	75 597	
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT	0	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	0	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	0		
				- imposées au taux de 0 %					WH	0		
				- imposées au taux de 19 %					WP	0		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW	0		
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB	0		
				Autres plus-values imposées au taux de 19%					I6	0		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	0		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	0	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	0	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	0
	Majoration d'amortissement										XD	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
							Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	0	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0	
TOTAL II										XH	0	
III - RÉSULTAT FISCAL												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI	75 597					
				Déficit (II-I)				XJ	0			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	0					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL	20 793			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	54 804	XO	0			

certifié conforme
par le PRESIDENT

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	



10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>				Néant ☐		
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	20 793	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	20 793	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	3 467	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges			8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation						
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E	0
Charges à payer						
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1	0	0		0	



11.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-99 753	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0			
					- Autres réserves	ZD	0				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7 751		Dividendes	ZE	0				
					Autres répartitions	ZF	0				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Report à nouveau	ZG	-92 002				
	Total I	ØF	-92 002		Total II	ZH	-92 002				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0	)	YQ	0	
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS	0
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	1 600	
		Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	0	)	XQ	121 481
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU	611 439	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	192 244	
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	0	
		Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0	)	ST	390 349
		Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)						ZJ	1 317 113		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	3 744	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0	)	9Z	4 593
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	8 337		
TVA	Montant de la TVA collectée							YY	96 063		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	191 121		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ	71 288		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS	0		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK	0		
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI							ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	0		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH	0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0		
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0		
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ			
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ	0	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR	0	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS	0			
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT	0	



12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>					Néant ☐		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
8		9	10			11	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		0				0
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...			0	0	0	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT			0	0	0	
19	Divers (détails à donner en extension 2)		0	0	0	0	0
TOTAL			0	0	0	0	0
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

certifié conforme
par le PRESIDENT

 Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

[illegible]



14.

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>A.R.T.S.</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					



15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.R.T.S.</u>				Néant ☐			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2		3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0	0
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0	0
Total 4 et 5		6	0	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7	0	0	0	0	0
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			
0	0	0	0	0			



A.R.T.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
20 RUE DU PERIGORD, 69330 MEYZIEU
RCS de LYON B 512 667 114

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 07/07/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 56 277 €**

De la manière suivante :

Affectation de 56 277 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais débiteur de 35 725 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**